

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 308 Pédagogie et communication			
Code	PESP3B08	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Louise ESCOYEZ (louise.escoyez@helha.be) Marie KEGELS (marie.kegels@helha.be) Valérie WIELS (valerie.wiels@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité vise à permettre à chaque étudiant de mettre des mots sur son identité professionnelle afin de l'affiner. Elle vise également à soutenir l'étudiant dans la construction d'une posture professionnelle adéquate, basée sur des outils de communication contribuant à l'instauration d'une relation éducative saine. L'étudiant pourra ainsi développer sa capacité à poser des choix professionnels en tenant compte des facteurs personnels et contextuels qui guident ces choix. L'étudiant aura également la possibilité de rencontrer et/ ou d'approfondir une filière professionnelle via des modules en ligne en autonomie. C'est également dans le cadre de cette unité que les étudiants seront amenés à réfléchir sur leur posture animateur/éducateur (portefolio d'animation).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
 - 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
 - 1.6 Utiliser les différents registres d'écrits et de communication professionnels.
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.**
 - 2.2 Être conscient du mandat qui est le sien et l'explicitier si besoin
 - 2.3 Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des responsabilités.
 - 2.4 Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui guident son action.
 - 2.5 Comprendre et questionner avec d'autres (en particulier les collègues) les articulations complémentaires et parfois contradictoires existant entre les dimensions juridiques morales, déontologique du travail psycho-socio-éducatif afin de garantir une démarche respectueuse de l'éthique.
- Compétence 3 **Être un acteur institutionnel et social engagé.**
 - 3.2 Faire preuve d'indépendance et travailler et réfléchir en équipe et en réseau.
 - 3.4 Faire preuve d'indépendance et assumer son rôle social et politique.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire**

des interventions adéquates.

- 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
- 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.
- 4.3 Intégrer le principe d'incertitude dans l'intervention psycho-socio-éducative.
- 4.4 Accorder une attention régulière à l'analyse des pratiques.
- 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.

Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**

- 5.2 Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif.
- 5.3 Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations.
- 5.5 Laisser place aux personnes et à leur parole pour ouvrir avec elles le champ des possibles.

Compétence 6 **Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.**

- 6.1 Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel.
- 6.2 Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal...)
- 6.3 Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte.
- 6.4 Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres.
- 6.5 Permettre à travers l'échange que le vécu des personnes prenne sens pour elles.
- 6.6 Utiliser les outils spécifiques à la relation psycho-éducative inscrits dans la proximité et la durée.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de :

1. Partie **Pédagogie**:

- Décrire et expliquer son identité professionnelle et les différentes composantes de celle-ci.
- Décrire et expliquer sa posture professionnelle, notamment en différenciant la posture de l'éducateur de celui d'animateur
- Grâce à différents outils méthodologiques proposés lors des séquences d'apprentissage, prendre position et argumenter pour mettre en évidence son point de vue professionnel.
- Appliquer les acquis d'apprentissage pré-cités dans une filière professionnelle spécifique.
- Développer sa capacité d'écoute à l'encontre d'autrui pour affiner sa posture professionnelle.

2. Partie **communication**:

- Définir, illustrer et utiliser des concepts et processus relatifs à différentes approches et outils de communication interpersonnelle qui fondent le travail socio-éducatif.
- d'analyser une situation professionnelle relevant de l'éducation spécialisée en utilisant ces concepts et processus.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP3B08·	Pédagogie et communication	60h / 5 C
-----------	----------------------------	-----------

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Pédagogie et travail socio-éducatif	45 h
Formation à la communication	15 h

Contenu

Partie **Pédagogie**:

1. Le processus identitaire, l'identité professionnelle de l'éducateur
2. L'intervention éducative : aider, éduquer, accompagner
3. L'accompagnement, pour passer de la réparation à la reliance
4. Educateur, un métier à risques (en lien avec les séminaires)

Partie **Communication**:

- Des outils de la Programmation Neuro-Linguistique (PNL) : les principes, les prédicats et canaux sensoriels, la synchronisation et l'ancrage
- Des outils d'Analyse Transactionnelle (AT) : les Etats du Moi, les Transactions, les Positions de Vie, les Signes de reconnaissance, les jeux psychologiques, les notions de Strokes, Rackets, Collection de timbre
- Des outils de Communication Non-Violente (CNV) : l'assertivité, le DESC
- Des outils d'approche Systémique : les types de questionnement, le langage paradoxal, le double-lien.

Démarches d'apprentissage

Les apprentissages se feront dans un aller-retour entre les apports théoriques et la pratique professionnelles visant à développer les échanges entre les étudiants, une "formalisation" par différents cadres théoriques et des réflexions sur les applications au niveau éducatif. De nombreux exemples illustrent les outils théoriques et des exercices sont proposés afin d'appliquer ces concepts à des situations relationnelles.

Des temps de travail individuel et en groupe sont proposés en classe et dans le travail en distanciel le cas échéant. L'unité d'enseignement est divisée en plusieurs modules qui nécessiteront parfois des préparations (lectures, récoltes d'informations, modules en ligne, etc..)

Une activité interdisciplinaire, le séminaire "pratiquer en réflexivité" est également prévu dans le cadre de cette UE. Cette UE inclut également un travail de réflexivité lié à la posture de l'animateur / l'éducateur.

Dispositifs d'aide à la réussite

Feed back individuels et collectifs formatifs lors des séances de cours et/ou via les outils numériques (connectED, Teams, mails)

Ouvrages de référence

Documents à disposition des étudiants sur la plate-forme ConnectED.

Pour aller plus loin: références bibliographiques dans les supports de cours.

Supports

Partie Pédagogie:

Notes de cours (ppt) disponibles sur la plateforme

Partie Communication:

Syllabus, documents, articles et liens vidéo à disposition des étudiants sur la plate-forme ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Portefeuille d'animation (travail janvier 2020)

Portfolio réflexif en lien avec les consignes des différentes parties de cours (travail mai 2021)

Oral, présentation du cheminement de votre identité professionnelle en lien avec les consignes des différentes parties de cours (examen oral juin 2021)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40	Trv	60
Période d'évaluation	Evm	30	Exo	30		40

Evm = Évaluation mixte, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

En cas de PP, PR, CM, ML ou FR pour l'une des activités d'apprentissage, la note finale de l'UE devient respectivement PP, PR, CM, ML ou FR.

Pas de dispositions complémentaires en dehors des dispositions liées à la gestion COVID et au RGE (qui sont déjà intégrées par défaut dans vos fiches).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).